

Les cimetières de Toul à travers les siècles

Les cimetières inscrivent dans le paysage le caractère éphémère de toute vie. Eux-mêmes sont éphémères et changent de place au fil des siècles. Les tombes qui s'y trouvent se renouvellent perpétuellement. Il arrive toutefois que certaines d'entre elles aient une plus grande longévité que la plupart des autres. Il en est ainsi des cimetières de Toul ¹.

Pendant très longtemps chaque paroisse de Toul eut son cimetière intra-muros. On inhumait toutefois régulièrement *extra muros* pendant les épidémies. Des quatre cimetières paroissiaux ou aîtres de Toul *intra-muros*, celui de la paroisse Saint-Amand était le plus vaste. Comme les autres il était voisin de l'église, l'entourant, dans son cas, complètement. On passait donc au milieu des tombes pour accéder à l'église. Cela rappelait en permanence que toute destinée humaine a un terme sur la terre. Les pierres tombales et stèles étaient très rares et n'apparurent qu'au XVII^e siècle. La plupart des familles ne pouvaient pas s'en offrir. La croix élevée au milieu du cimetière était commune à tous. Les zones funéraires étaient densément occupées. Dans chacune un charnier renfermait les dépouilles des plus pauvres et celles qu'on avait exhumées pour faire place à de nouvelles inhumations. Les plus riches se faisaient enterrer à l'intérieur des églises, sous les dalles. Les chanoines le faisaient aussi, principalement dans les allées du cloître de leur église après avoir pendant longtemps été inhumés au centre de leur cloître. Le cimetière de Saint-Anian s'était déplacé avec la construction de la nouvelle église au milieu du XVIII^e siècle. Il se trouvait désormais entre le séminaire Saint-Claude et l'église, au bord de la rue du même nom. Les aîtres *intra-muros* furent cependant fermés vers 1770. Les causes en furent autant les problèmes sanitaires que cela posait que la densité des tombes toujours plus forte avec l'accroissement de la population. Les populations étaient en permanence en contact avec la mort. L'espérance de vie moyenne ² était beaucoup plus courte que maintenant.



L'aître de Saint-Amand. Extrait du Plan de la ville de Toul, 1720, par D. Bugnon (Musée d'Art et d'Histoire M. Hachet, de Toul)

Un arrêt du Parlement de Metz daté du 25 juin 1770 avait interdit d'inhumer désormais dans les aîtres paroissiaux situés *intra-muros*. Le 18 mars 1771 la municipalité de Toul décida donc qu'il n'y aurait plus que deux cimetières installés hors des remparts et clos de murs hauts d'environ un mètre et demi ³. La paroisse Saint-Amand eut le sien, entre la Porte de France et le Moulin de Bas, à côté du cimetière pour les militaires qui existait déjà. Le deuxième cimetière fut installé pour les autres paroisses, à l'extérieur de la Porte de Metz, près de la Barre Saint-Nicolas, sur une vingtaine d'ares offerts par l'évêque. Les habitants des deux faubourgs devaient désormais enterrer leurs morts dans le nouveau

1. Nous faisons ici une synthèse de nos recherches dont une partie a été publiée dans deux ouvrages : J.-P. AUBE, *Toul la petite évêchoise. Une ville de Lorraine à la fin de l'Ancien Régime*, Metz, 2015 ; ID., *Toul la bourgeoise (1789-1848). Les effets de la Révolution et de l'Empire sur une ville de Lorraine*, Metz, 2017.

2. Nous avons calculé qu'à la veille de la Révolution l'espérance moyenne de vie à la naissance pour toute la population était d'environ quarante ans.

3. Il ne fallait pas que les animaux, en particulier les chiens, puissent s'y introduire

cimetière le plus proche géographiquement. Cette situation dura pendant sept décennies. Ce furent à partir de la Révolution les cimetières des deux paroisses de Toul, celle de Saint-Gengoult et celle de Saint-Etienne. Il n'y avait désormais plus de sépultures dans les églises. Seuls les chanoines des deux chapitres toulous inhumèrent encore jusqu'à la Révolution leurs défunts dans leurs cloîtres, les couvents de Toul aussi dans leurs cimetières particuliers.

L'actuel cimetière ⁴ de Toul date de 1844. Une nouvelle fois, on avait décidé d'enterrer les morts plus loin encore des remparts au lieu-dit Corvée de Briffoux, non loin du cimetière israélite. Depuis la Révolution, la gestion des pompes funèbres locales était du ressort de la municipalité. Plus tard, sous la III^e République cette dernière en adjugea les principales activités, en particulier le transport des corps par le corbillard. Au milieu du XIX^e siècle, une allée de peupliers conduisait de la porte de France à celle du cimetière de Toul. Celui-ci était entouré d'un mur surmonté d'une grille peinte en noir, soutenue par des piliers décorés au sommet par des flammes en pierre. Une allée bordée d'un double rang de peupliers faisait le tour du cimetière à l'intérieur. Deux allées bordées de sapins se croisaient en son milieu où se dressait une grande croix de pierre.

Vers 1850 « les tombes de pierre étaient très rares et ne se voyaient guère que dans le premier carré, à gauche, en entrant. En revanche, un grand nombre de croix de bois peintes en bleu brillant ainsi que des entourages de même couleur se voyaient partout. » Dans certaines régions il était alors courant de peindre aussi en bleu les tombes des enfants. Il ne semble pas que ce soit alors à Toul spécifiquement le cas. Quelle signification donner à cette couleur « bleu brillant » des croix ? La symbolique du bleu évoque à la fois la vie, l'infini, la contemplation et l'éternité. Il peut s'agir du bleu du ciel et de l'eau. Cela peut être aussi une référence à Marie, mère de Dieu, celle qui protège ses enfants. Le bleu est aussi la couleur de l'âme, celle du repos et de la contemplation, celle qui invite à la méditation. Cette couleur « froide » est aussi celle de l'honneur et de la paix.

Pendant longtemps, il n'y eut pas dans le cimetière cette pléthore de monuments en pierre qui existe de nos jours. Seuls les plus riches, surtout des rentiers et des notables, pouvaient s'en offrir. C'était pour eux une façon de continuer d'exister au-delà de la mort. La plupart des tombes restaient recouvertes de terre, fleuries ou non. Chacune était matérialisée par une

simple croix de bois, avec ou sans « un entourage de bois ». Cela correspondait déjà aux revenus modestes ou à la pauvreté de la majorité de la population. Cet état de fait prolongeait aussi le multiséculaire esprit d'égalité de tous dans la mort.

D'autres éléments sont à prendre en compte dans l'histoire contemporaine des cimetières de Toul. Un cimetière juif avait été créé en 1806. Il existe toujours. Il fut touché par les expropriations liées à la construction de la ligne de chemin de fer Paris-Strasbourg qui sépare d'ailleurs ce petit cimetière de l'actuel grand cimetière de Toul. Dans ce dernier se trouvent aussi de nombreuses sépultures militaires concernant tous les conflits connus par la France depuis 1870. Cette année-là le siège de Toul avait duré quarante-deux jours, jusqu'au 23 septembre 1870. Un carré spécial avait ensuite été acheté dans le cimetière par les autorités allemandes pour leurs soldats tombés dans la région à l'occasion de cette guerre et lors de l'occupation qui dura jusqu'au 1^{er} août 1873. On pense que cent-vingt-trois soldats allemands furent d'abord inhumés dans ce carré. Trente-neuf autres dépouilles les rejoignirent ensuite. Ce carré appartiendra à l'Allemagne jusqu'en 1896, année où il fut cédé à la ville de Toul ⁵. Au centre du cimetière, une grande croix surmonte la sépulture de trente-et-un gardes nationaux morts pour la France durant la guerre de 1870-1871. Près des tombes militaires françaises du XX^e siècle il y a aussi un emplacement pour des déportés de la Seconde Guerre mondiale.

Le cimetière actuel s'est adapté à l'évolution sociale. Il s'est doté d'un espace cinéraire avec jardin du souvenir et colombarium. Il demeure toujours un témoin de l'histoire contemporaine et un miroir de la société.

Jean-Paul AUBÉ



Aspect du cimetière actuel de Toul
(Cliché J.-P. AUBÉ)

en 2018 et le baptisa « jardin bleu », créant des arrangements végétaux « rappelant le bleu de Prusse ».

4. Trois-mille-deux-cents emplacements. Ce cimetière fut agrandi en 1924.

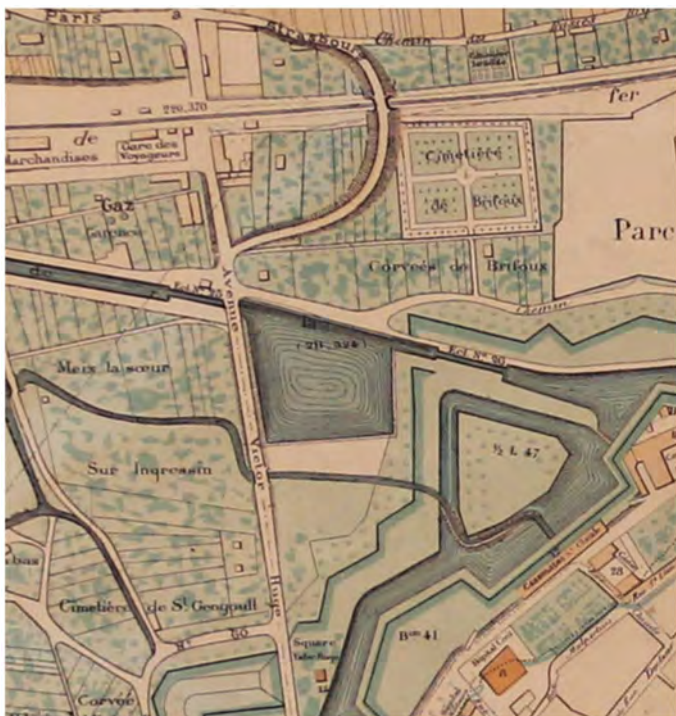
5. La municipalité de Toul remit ce « carré prussien » en état



**Le « carré prussien » du cimetière de Toul.
(Cliché J.-P. AUBÉ)**



Sépultures militaires (Clichés J.-P. AUBÉ)



**Les deux cimetières de Toul en 1888 et
l'emplacement de l'ancien cimetière de Saint-
Gengoul. Extrait du plan de Toul, 1888 (Musée
d'Art et d'Histoire M. Hachet, de Toul)**